



## AVIS

**Objet: Commune de Mersch – Pose d'une canalisation pour eaux pluviales avec déversement des eaux dans le cours d'eau « Eisch » à Mersch**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 22 juin 2022, réf EAU/AUT/22/0215, concernant la pose d'une canalisation pour eaux pluviales avec déversement des eaux dans le cours d'eau « Eisch » à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août 2022 inclus.

Mersch, le 30 juin 2022

le secrétaire,

le bourgmestre,

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*